

Tél. : 01 60 65 71 26 Fax Courriel : ce.07706251@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1er trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2ème trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3ème trimestre <input checked="" type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 07 novembre 2024 de 18h à 20h
--	---	---	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école :	Mme AUMARCHAND, Mme DELAVIGNE, Mme OMELIANENKO, Mme SARAZIN, Mme RODRIGUES, Mme CATANZANO, Mme DOMERGUE, M. DEFOSSEZ, Mme LE ROUX, Mme CANO, M. DEVRED, Mme ABGRALL, Mme BERNON, Mme MACCHIA, Mme FOUCHER
Membres du RASED :	
IEN ou son représentant :	
DDEN :	
Parents élus :	BENAMEUR Sabrina, Laura YADINI, FORGERONT Sabrina, Julie JANIS, Claire CHERON, DIKAS Léonora, Elodie SABIN, PERRI Marion, PAGNOT Stéphanie, MESSOUS Yasmine
Le maire ou son représentant :	Mme ISKRA, chargée des affaires scolaires , M. Oriot Fabien, adjoint au Maire,
Conseiller municipal :	
Autres membres invités	
Absent(es) excusé (es):	Mme PEREZ, QUATRESOUS Marion, RODI Sabrina, FONTAINE Eddy, PRADEL Flavien, PAVADE Elodie, M. CHOMAUDON, Maire de Pringy,

Président(e) de la séance : Madame Foucher	Secrétaire de séance : Madame DELAVIGNE
--	---

ORDRE DU JOUR
du 1er conseil d'école

1. Modalités d'interventions, attributions du conseil d'école (présentation des membres, vote du règlement intérieur, charte de la laïcité et internet) + date des prochains conseils.
2. Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs
3. Axes du projet d'école et avenant.
4. Sécurité : PPMS, exercices incendie.
5. Vie de l'école : activités régulières, aides spécifiques (APC...), sorties prévues, manifestations
6. Périscolaire
7. coopérative
8. Travaux, aménagements, DUER

1) Modalités d'interventions, attributions du conseil d'école (présentation des membres, vote du règlement intérieur, charte de la laïcité et internet) + date des prochains conseils.

Rappel :

« Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école ;
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EPCI compétent) ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école (donc 15) ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions. »

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur.

Règlement intérieur : Le règlement intérieur de l'école est approuvé (27 votes pour et 0 vote contre)

Dates de prochains conseils : jeudi 6 février 18h00 et jeudi 5 juin 18h00.

2) Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs :

Effectifs école :

PS/MSa : Mme MACCHIA/M. AYACHIA : 9PS/17 MS : 26 élèves

PS/MSb : Mme LE ROUX : 9 PS /16 MS: 25 élèves

GS : Mme AUMARCHAND: 24 élèves

GS/CP : Mme BERNON : 11GS/11 CP : 22 élèves

Cpa : Mme ABGRALL : 23 élèves

Cpb : Mme CATANZANO : 24 élèves

CE1a : Mme NOUAILLE : 20 élèves

CE1b : Mme OMELIANENKO : 21 élèves

CE2a : Mme SARAZIN : 26 élèves

CE2b : Mme RODRIGUES : 26 élèves

CM1a : M. DEVRED : 25 élèves

CM1b : M. DEFOSSEZ: 23 élèves

CM1/CM2 :Mme DELAVIGNE: 14 CM1/12 CM2 : 26 élèves

CM2a : Mme CANO : 27 élèves

CM2b : Mme PEREZ : 27 élèves

TOTAL : 365 élèves (une inscription déjà prévue en début décembre, élève de CM1).

Une classe a été ouverte en maternelle. Le mobilier a été acheté par la commune.

Plusieurs programmes de logements sont en construction.

4 programmes immobiliers sont en cours et auront un impact sur l'année scolaire 2024/2025.

- 1^{er} - 10/10 bis rue de l'Orme Brisé - 29 logements – 20 T2 / 9 T3
- 2^{ème} - 1 rue de Melun comptant - 56 logements - 34 T2 et moins / 22 T3 et plus.
- 3^{ème} - 7 rue de l'Orme Brisé - 38 logements - 13 T2 / 20 T3 / 5 T4
- 4^{ème} - 1 rue des Clefs d'or – 14 maisons individuelles

Deux AESH à plein temps + 2 AESH à mi temps sont nommées pour l'accompagnement de 9 enfants ayant un dossier MDPH (dont deux ayant une AESH individuelle). Quatre dossiers de demande d'accompagnement sont également en cours d'évaluation par la MDPH. La mairie prend en charge les salaires des AESH le temps méridien pour les enfants qui ont besoin d'être accompagnés.

Deux enfants non francophones sont scolarisés à l'école.

3) Axes du projet d'école :

Orientation n° 1 Intitulé : Apprendre à comprendre de la PS au CM2

Orientation n° 2 Intitulé : Vivre ensemble

Orientation n° 3 Intitulé : Etre en bonne santé pour mieux apprendre

Les évaluations nationales du CP au CM2 ont été réalisées du 9/9 au 20/9.

Voici les points qui posent problèmes aux élèves :

CP : Reconnaître les différentes écritures d'une lettre, manipuler les syllabes comprendre les mots à l'oral, placer les nombres sur une ligne graduée, résoudre des problèmes.

CE1 : Résoudre des problèmes, comprendre des mots à l'oral

CE2 : Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive, résoudre des problèmes, reconnaître le sujet et le verbe.

CM1 : Les enseignants notent des difficultés pour comprendre des textes, résoudre des problèmes. Les enfants ont également des difficultés en calcul mental.

CM2 : Bon niveau en mathématiques. En grammaire, l'écriture des mots invariables et le repérage des constituants de la phrase ne sont pas acquis.

4) Sécurité : PPMS, incendie:

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 27/9. L'exercice s'est bien passé, dans le calme.

un exercice de confinement (risque attentat intrusion) a été réalisé le 11 octobre (le scénario était imposé par l'Inspection Académique). Le PPMS a été actualisé.

5) Vie de l'école : activités régulières, aides spécifiques (APC...), sorties prévues, classe découverte,

Les APC ont lieu le midi de 11h40 à 12h10. Les parents des élèves concernés en sont informés. Les APC portent essentiellement sur les compétences en lecture (fluence, compréhension) et en mathématiques (numération/calcul).

Cette année, dans le cadre du PACTE, un projet de soutien aux fondamentaux grâce aux jeux mathématiques est organisé le mardi/vendredi de 16h30 à 17h30 pour les élèves qui en ont besoin. Ces cours sont gratuits pour les familles et dispensés par 8 enseignants de l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM2 iront à la piscine de St Fargeau Ponthierry pour les séances de

natation. Ils bénéficieront de plus ou moins 7 séances selon les classes et les CP de 4 séances d'initiation. Les classes de CP, CE1 font le trajet en bus, les autres feront le trajet à pied.

Plusieurs classes se regroupent pour des temps de chorale.

Plusieurs enseignants organisent des échanges de services dans les classes de cycle 3 en Histoire/géographie/sciences/EPS. Les élèves de CM sont initiés aux bases de la programmation grâce à des petits robots programmables depuis une tablette (le matériel est prêté par la circonscription).

Dans le cadre de notre projet d'école, plusieurs actions seront donc menées dans le but de mobiliser/motiver les élèves, renforcer leurs compétences, renforcer le bien-être/ bien vivre ensemble à l'école:

1. A compter du mois de janvier, en partenariat avec la Police Nationale, les enfants de CE2, CM1 et CM2 passeront le **permis piéton ou le permis cycliste** selon les classes. Les classes de CM1/CM2 seront également sensibilisées aux dangers d'internet (**permis internet** pour les CM2).
2. Plusieurs actions dans le cadre de la **prévention du harcèlement à l'école** seront poursuivies cette année : Mme CANO, Mme RODRIGUES et Mme FOUCHER sont les référentes «harcèlement» de l'école si nécessaire. Un membre de l'Inspection peut également intervenir si besoin.

Entre le jeudi 7 novembre et le vendredi 15 novembre, les élèves du CE2 au CM2, se verront proposer de renseigner une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

Pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (7 novembre) les enfants ont été sensibilisés dans les classes à cette problématique grâce à des films imaginés et tournés par leurs camarades.

3. **Les ceintures de comportement** : le respect partout, à tous les moments de la journée (scolaire et périscolaire), est valorisé (horaires, règles de classe, de la cour, de ses camarades, des adultes, des biens...) , les comportements positifs sont valorisés et les parents associés au suivi du comportement de leurs enfants. Après un an, le bilan est très positif : presque plus d'élèves en retard le matin et un climat scolaire beaucoup plus apaisé.
4. **Élection des éco délégués.** Chaque éco délégué représente sa classe mais aussi une classe de cycle 2. L'école a été **labelisée EDD niveau 2**.

Le Smitom interviendra dans les classes interviendra dans les classes selon les thèmes suivants: le compostage pour les CP et les CE1, la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les classes du CE2, la consommation responsable pour les classes de CM1 et CM2.

Le **tri des déchets** dans les classes est mis en place.

Nous sollicitons l'**aide d'adultes pour le potager de l'école**.

La table de tri à la cantine a été installée et les composteurs vont l'être très prochainement. Une formation au « compostage » sera organisée pour les adultes de l'école. Le compost sera utilisé pour le potager de l'école.

Le tri des piles est organisé dans l'école : les sommes obtenues grâce au recyclage des piles ont pour but de financer l'installation de l'électricité dans un village du TOGO (Féouda).

En mars 2025, les familles seront invitées à participer au projet « **Ma petite planète** » : chaque classe aura un défi écologique à mener par jour.

5. **Mobiliser les élèves/familles autour de causes communes** : collecte piles, stylos usagés collecte de stylos usagés au profit de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen. Les stylos usagés sont récoltés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (Maladies génétiques).
6. **Un défi maths d'école** est organisé par période (un entraînement et un défi avant chaque vacances) pour apprendre à chercher ensemble, partager, verbaliser, échanger autour d'une

énigme scientifique, fournir des efforts collectifs pour résoudre des énigmes. Les enseignants notent de réels progrès depuis la mise en place de ces défis : les élèves sont beaucoup plus impliqués.

Une fois par période, un après-midi **jeux mathématiques/de français** est organisé afin de permettre aux enfants de manipuler, de développer des savoirs et des savoirs faire, d'asseoir leurs compétences sur les savoirs fondamentaux : les parents sont invités à participer, accompagner les élèves lors de ces jeux.

7. **Education Artistique et Culturelle : Le projet « une Batucada à l'école »** a été déposé en juin 2024 et l'école a obtenu un financement de 4000 euros environ par l'Inspection Académique afin de réaliser ce projet avec l'accompagnement de Paul Tridoux, musicien percussionniste. Ce projet a plusieurs objectifs : développer un esprit d'école via des actions collectives (atelier de création artistique et musicale autour de la Batucada afin d'organiser **un défilé dans Pringy le 7 mars pour le carnaval**), accéder à la compréhension du langage oral et écrit, agir sur la qualité de son environnement (fabrication d'instruments à partir d'objets de récupération), rendre la musique accessible à tous, faire découvrir le plaisir de la pratique collective avec une approche pédagogique différenciée, promouvoir la culture et le vivre ensemble, « Créer » du lien avec les familles, exprimer une émotion esthétique et un jugement critique, pratiquer une écoute critique, repérer et reproduire, avec des instruments, des formules rythmiques simples, appréhender les gestes instrumentaux nécessaires à une expression musicale au travers de pratiques collectives et développer le sens de l'interprétation, S'ouvrir aux cultures du monde...

8. Les élèves de maternelle réaliseront **trois fresques** avec Adeline BROSSART (Raconteuse d'Art) qui seront exposées dans l'école :

Chaque demi-journée se découpe en 3 temps :

- l'histoire : qui permet de découvrir les œuvres de référence
- les jeux et manipulations : en général un jeu par œuvre pour expérimenter une technique, découvrir un matériau, observer les détails d'une œuvre, etc.
- l'atelier d'arts plastiques (donc la réalisation des fresques)

Ce projet est financé par la coopérative scolaire.

9. **EPS**

-Rencontre rugby : Les classes de CM1 et CM2 ont organisé une rencontre rugby sur le stade de Pringy le 17/10. Les classes de CM et CE1 participeront à la rencontre rugby organisée par la circonscription en fin d'année.

-Escrime : Les classes de CM1 bénéficient d'une initiation à l'escrime (7 séances) avec le club d'escrime de Melun.

-La CAMVS a prêté des tapis afin de mettre en place un cycle « **jeux d'opposition/lutte** » à l'école avec la possibilité d'organiser une rencontre inter classes à la fin de la période 2.

-Une structure de motricité a été achetée par la mairie afin de pouvoir mettre en place les parcours de motricité pour les élèves de maternelle.

-Projet Rollers pour les classes de CE2.

-Les classes de CM organisent une rencontre sportive à la fin de chaque période.

-lundi 16/12, les élèves de CE2 participeront à une rencontre sportive en lutte au COSEC de Ponthierry

- Toutes les classes participeront à une rencontre avec d'autres écoles organisée par l'USEP (adhésion à l'USEP financée par la coopérative de l'école)

10. **Semaine du goût** : Pour la semaine du goût, les élèves de maternelle ont participé à un atelier cuisine dans les cuisines de la crêperie de Pringy.

11. EMC : les élèves de CM1 et CM2 ont été invités à chanter la Marseillaise (revue en classe avec les enseignants) lors de la cérémonie du 11/11. Un projet de visite de l'Assemblée Nationale (CM2) est en cours en partenariat avec la mairie.

12. Journal d'école/communication avec les familles.

Nous devons quitter Educartable. L'Education Nationale nous impose l'utilisation d'un **ENT conventionné : ONE**. Les familles se verront distribuer leurs codes d'accès via les cahiers de correspondance de leur enfant.

Cette année, nous avons décidé de publier un journal d'école : Les élèves ont voté pour choisir son nom : **SCOODY's NEWS**

Le Journal scolaire se fonde avant tout sur l'expression de l'enfant. Il y est reconnu, considéré comme un individu à part entière. Le journal scolaire permet de faire entendre la voix de l'enfant ; c'est donc un outil de valorisation, d'ouverture et de médiation. C'est exposer l'enfant au regard des autres et à la critique. Faire réaliser un journal à nos élèves est l'occasion de travailler en équipe, professeurs et élèves, et parents.

Mais il est surtout l'occasion de donner du sens à la production d'écrits, en particulier chez les plus jeunes : écrire pour être lu, écrire pour expliquer ou comprendre soi-même un événement, écrire pour les autres et surtout pour des personnes extérieures à l'école.

Les heures d'accompagnement, de soutien où consacrées à l'éducation aux médias sont particulièrement propices à ce travail qui met en jeu nombre de compétences dans toutes les disciplines

13. Le spectacle de fin d'année de l'école aura lieu le 12, le 13 ou le 14/6 selon les classes, dans la salle des fêtes : les familles seront informées

14. Liaison CM2/6èmes : Plusieurs actions seront mises en place avec les 6èmes dans le domaine de la musique.

Pour financer nos projets, actions sorties, les parents d'élèves organisent :

- vente de chocolats, de sapins, de crêpes, un loto le 29/3, la brocante des enfants .

6) Péri scolaire:

Plusieurs familles ont demandé la réouverture de l'aide aux devoirs pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Une étude supplémentaire a été ouverte pour les élèves de CE2 mais les familles aimeraient davantage de places.

7) Coopérative :

Les comptes de l'année 2023/2024 ont été approuvés par l'OCCE.

L'école a quitté l'OCCE et créé sa propre association (« Groupe scolaire Jean de La Fontaine », association loi 1901 ayant pour objectif de financer les projets de l'école, sorties scolaires, activités culturelles, sportives...). Grâce à cela, nous avons pu financer l'adhésion à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Cette adhésion permet par exemple de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles, le car étant financé par l'USEP pour s'y rendre. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la continuité de la dynamique impulsée par les JO 2024, l'école étant d'ailleurs labellisée Génération 2024.

Après la cotisation à l'USEP (2681,25), il reste 5023,39 euros sur le compte de l'association pour financer les sorties scolaires, les projets éducatifs et achats de matériel pédagogique pour l'année.

8) Travaux, aménagements /DUER:

Le DUER a été mis à jour.

L'entrée de l'école maternelle a été aménagée via le square. Cela permet aux élèves de maternelle d'avoir une entrée dédiée et sécurisée. Les parents demandent l'élargissement de l'allée menant à ce nouveau portillon. Cela permettrait ainsi aux parents de se croiser (avec notamment les poussinettes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire
Madame Delavigne

La présidente de séance
Madame Foucher